

COMMUNIQUE

du CRIEL Alpes Massif Central

Lyon, le 22 janvier 2021

Les trois collèges du CRIEL Alpes Massif central - l'Interprofession laitière d'Auvergne Rhône-Alpes et de PACA - alertent sur leur vive inquiétude liée à l'explosion de l'inflation qui touche toute la filière laitière régionale.

⇒ **Inflation inédite des charges pour tous les acteurs de la filière**

Les producteurs de lait sont fortement impactés. L'Indice IPAMPA, publié par l'IDELE, a augmenté de **+ 14,2 points sur 12 mois** depuis novembre 2021, la plus forte progression depuis 2015. Le coût de l'aliment a progressé de +10,1 % sur un an, les prix des engrais et amendements ont flambé de 79,6% par rapport à octobre 2020, l'énergie a augmenté de 33,8%. En octobre 2021, **cette augmentation des charges pour les producteurs correspond à 33,50 €/1000 litres par rapport à octobre 2020.**

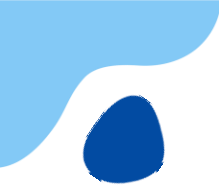
Les transformateurs subissent également une hausse de leurs charges dans des conditions rarement observées, sur les emballages carton (+ 12 % en un an au 30 novembre 2021), sur l'emballage plastique (+ 7,5 %) et l'énergie (+ 45 %) (source INSEE). Une forte tension sur la masse salariale est également constatée. Cette situation engendre des difficultés de trésorerie, des difficultés d'approvisionnement sur différents matériaux.

Notre **région est fortement ancrée en montagne** (86% de nos exploitations) – avec des coûts de production plus élevés en élevage et des **surcoûts de collecte lourds (14 € / 1000 l** en moyenne , source CNIEL). La flambée actuelle des cours de l'énergie accentue l'écart de compétitivité avec la plaine et pèse particulièrement sur l'économie laitière de notre CRIEL.

⇒ **Des premières conséquences sur notre production régionale**

Selon FranceAgriMer, de janvier à novembre 2021, **la collecte laitière a baissé en Auvergne Rhône-Alpes de 1.6%, et de 4.% en PACA**, malgré des conditions climatiques favorables. Ce ralentissement de la collecte confirme que la compression des marges qui touche les éleveurs, les oblige à adapter leurs pratiques. Certains diminuent la complémentation en concentrés suite à l'inflation de l'aliment.

La déprise laitière, avec la problématique du renouvellement des générations, s'amplifie avec toutes ses conséquences sur le maintien de la vie économique et sociale sur nos territoires. Cela met en tension l'approvisionnement de nos entreprises de transformation. Celles-ci ont besoin de visibilité pour servir leur politique de segmentation pour des produits de qualité, répondant à la demande du consommateur.



COMMUNIQUE

du CRIEL Alpes Massif Central

⇒ **Une nécessaire solidarité de tous les acteurs de la filière pour conserver un avenir laitier à notre bassin.**

Dans le cadre de **France Terre de Lait**, nous voulons poursuivre nos efforts pour la durabilité de notre production avec la montée en gamme de notre « mix produits » et la confortation de nos AOP-IGP, qui traduisent la grande richesse de nos territoires et participer ainsi à la souveraineté alimentaire nationale

Notre filière, 1er secteur de l'agro alimentaire régional, emploie environ **32 500 ETP**, répartis sur tous les territoires, des Savoie à l'Auvergne.

Les trois collèges se mobilisent autour de notre **CHARTRE d'AVENIR Bovin Lait** pour recruter dans nos exploitations et dans nos entreprises en communiquant et en valorisant sur l'attractivité des métiers de la filière laitière.

Les trois collèges du CRIEL Alpes Massif Central, inquiets de la forte hausse des coûts et des charges, appellent à la responsabilité de chaque maillon de la chaîne : producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs.

Les collèges souhaitent la durabilité de notre production. Cela passe par une juste valorisation des produits et du travail de tous. La nouvelle loi Egalim2 doit être une opportunité et un outil pour atteindre ces objectifs. Nos concitoyens doivent aussi retrouver le sens de la juste valeur de notre alimentation.

A PROPOS

Le **Centre Régional Interprofessionnel de l'Économie Laitière Alpes Massif Central** est une association loi 1901 dont les membres adhèrent à l'un des trois collèges professionnels : producteurs de lait, Coopératives laitières et industries privées.

Sa zone territoriale correspond aux deux régions, Auvergne Rhône-Alpes et SUD Provence Alpes Côte d'Azur.

Le **CRIEL AMC** a pour mission de faciliter les relations entre producteurs et transformateurs de la filière laitière. Il est en charge de la défense des intérêts des filières laitières bovine et caprine et de la promotion de l'image du lait, des produits et de leurs métiers.

Contact presse : Alain PLAN, Directeur - 06.10.13.04.25 - aplan@crielamc.fr